

Bac : Le ministère cadre le travail des enseignants

Au moins trois notes dont au moins deux exercices longs par trimestre, c'est ce qu'exige le nouveau guide ministériel pour l'évaluation au contrôle continu prise en compte pour le bac. C'est trop tard pour le 1er trimestre et un peu chaud pour le second... Ces mesures font suite à l'annonce d'un "cadre de travail commun" par JM Blanquer le 21 janvier.



Le 21 janvier, en annonçant que les épreuves de spécialité du bac seraient en contrôle continu, JM Blanquer promettait "un cadre de travail commun" pour aider les commissions d'harmonisation et un "guide de l'évaluation" qui "déclinera des recommandations" avec "des jalons précis pour objectiver les résultats (des élèves), une définition des modes d'évaluation..., des exigences dans la constitution des moyennes".

Le choix du contrôle continu pour la plupart des épreuves du bac général et technologique 2021 amène le ministère à cadrer ces épreuves afin de "garantir la pleine légitimité du baccalauréat comme examen national et la confiance que les établissements d'enseignement supérieur peuvent avoir dans l'évaluation menée par les enseignants dans les lycées". Et par suite le travail des enseignants.

Le guide élaboré par l'inspection générale fixe le nombre et le type des travaux attendus pour chaque trimestre pour les disciplines du tronc commun et celles des spécialités.

Commençons par le nombre. "Un minimum de trois évaluations par trimestre (ou de quatre par semestre) est, sauf exception, attendu". Il est précisé que "si ce guide est conçu prioritairement pour faire face aux aménagements de la session 2021, il pose des principes qui pourront être repris et précisés pour la part d'évaluation au contrôle continu des sessions suivantes". Le travail enseignant est ainsi cadré de façon encore plus étroite au bénéfice de la crise sanitaire.

Ce contrôle va jusqu'à indiquer également les types d'exercices. Ainsi en histoire-géographie, "Outre les évaluations habituelles, écrites et orales, il importe d'utiliser les sujets des évaluations communes disponibles sur la Banque Nationale de Sujets, afin d'extraire un sujet pour la classe terminale. La correction de ces sujets pourra s'appuyer sur le document fourni en annexe, qui met en rapport les attendus de traitement et les capacités des programmes". Une grille précise les "attendus" par capacité.

En philosophie, "Une seule note correspondant à un exercice « type bac » ne saurait suffire à l'établissement d'un bilan trimestriel ou semestriel – on ne tiendrait pas suffisamment compte alors de la variété des exercices et travaux effectués.. il est souhaitable qu'au moins deux exercices « majeurs » aient été réalisés au deuxième

trimestre et évalués comme tels, dans la perspective du baccalauréat : une dissertation et une explication de texte pour l'enseignement commun de philosophie". Difficile d'être plus précis.

En spécialité HGGSP, "il faut donc atteindre un minimum de 3 notes par trimestre, dont : un minimum de 2 notes d'écrit par trimestre ou 3 par semestre : on peut envisager des épreuves de deux heures, alternant dissertations et études critiques de document(s)... et environ une note d'oral par trimestre".

Ce guidage des pratiques pédagogiques est-il l'équivalent d'une épreuve nationale ? A l'évidence non. Est-il assez indicatif pour les établissements du supérieur ? Probablement pas. Ceux ci devraient continuer à classer les élèves selon l'établissement d'origine. La pandémie permet avec ce contrôle continu de renforcer le contrôle sur les pratiques enseignantes.

F Jarraud

[Le Guide](#)

[Le 21 janvier](#)